

Feuillets d'information de l'environnement : Dépenses des administrations publiques pour la protection de l'environnement au Canada, 2008 à 2016

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans Le Quotidien, le mardi 5 juin 2018

Les dépenses de l'administration publique canadienne (APC) — administrations publiques fédérale, provinciales, territoriales et locales combinées — relativement à la protection de l'environnement ont atteint 12,6 milliards de dollars en 2016, en hausse de 33 % par rapport à 2008. Malgré la tendance à la hausse, les dépenses de protection de l'environnement ont connu une période de croissance faible ou nulle de 2010 à 2015.

La protection de l'environnement est l'un des dix volets de la Classification canadienne des fonctions des administrations publiques (CCFAP). Ce volet comprend les programmes de gestion des déchets, de gestion des eaux usées, de lutte contre la pollution, de préservation de la diversité biologique et de protection de la nature ainsi que d'autres programmes de protection de l'environnement (classés comme « protection de l'environnement non classée ailleurs »).

Les dépenses de l'APC pour la protection de l'environnement se sont élevées à 348 \$ par habitant en 2016. En comparaison, l'APC a dépensé 4 627 \$ par habitant pour la protection sociale, et 4 626 \$ par habitant pour la santé.

Les dépenses de l'APC pour la protection de l'environnement ont essentiellement été consacrées à la gestion des déchets et à la gestion des eaux usées. L'ensemble des dépenses dans ces deux catégories ont connu une reprise de 2008 à 2016, en hausse de 42 % et de 35 % respectivement.

Les dépenses consacrées aux programmes de lutte contre la pollution de l'air, de la terre et de l'eau ainsi que de la pollution sonore et radioactive ont varié de 2008 à 2016. Les dépenses les plus marquées se sont élevées à 3 milliards de dollars en 2010, alors que les dépenses les plus faibles ont été de 1,4 milliard de dollars en 2015.

Les dépenses de protection de la diversité biologique et de la nature ont augmenté de 24 % de 2008 à 2016 pour s'établir à près de 1,5 milliard de dollars.

Note aux lecteurs

Les données diffusées pour l'administration publique canadienne (APC) combinent les données de l'administration fédérale avec celles des administrations publiques provinciales, territoriales et locales, mais excluent les données du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec.

Les données consolidées sont diffusées pour les administrations publiques provinciales, territoriales et locales (APPTL), ce qui comprend les administrations publiques provinciales et territoriales, les établissements de santé et de services sociaux, les universités et collèges, les municipalités et autres administrations publiques locales ainsi que les commissions scolaires.

Les charges de l'APC comprennent, entre autres, la rémunération des employés, l'utilisation de biens et de services, les subventions, les contributions et les prestations sociales.

Les dépenses de « protection de l'environnement non classée ailleurs » comprennent les dépenses telles que la recherche et développement (R-D), la gestion générale, l'éducation axée sur la protection de l'environnement ou de programmes assortis de diverses activités de protection de l'environnement dont il est impossible d'isoler l'activité principale.

La CCFAP est constituée de 10 catégories au total. Les deux exemples cités dans le texte, la santé et la protection sociale, sont définis comme suit :

Santé : *Comprend les dépenses en produits médicaux, équipements, appareils médicaux, soins ambulatoires, services hospitaliers, services de santé publique, R-D en santé et soins médicaux non classés ailleurs.*



Protection sociale : Comprend les dépenses pour la maladie et l'invalidité, la vieillesse, les survivants, la famille et les enfants, le chômage, le logement, l'exclusion sociale non classées ailleurs, la R-D en protection sociale et la protection sociale non classées ailleurs.

L'article « [Les dépenses gouvernementales en protection de l'environnement au Canada de 2008 à 2016](#) » est maintenant offert dans la publication *Feuillets d'information de l'environnement* (**16-508-X**).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca) ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).